

EXCELDIS excelle dans la vente de gélules

Le témoignage reçu le 13 janvier 2018 par le Réseau anti-arnaques est révélateur des méthodes de vente utilisées dans le domaine du bien-être et de la santé :

« J'ai constaté des prélèvements sur le compte bancaire de ma mère âgée de 85 ans : 113,90 € par mois pendant 7 mois en 2016 et 280 € par mois pendant 9 mois de février à décembre 2017.

Ma mère m'a dit qu'elle avait signé pour avoir la paix car la commerciale ne voulait pas partir de chez elle, (1 296 € les 8 pots de gélules !).

Elle ne se souvient même pas avoir signé quelque chose et ne sait pas à quoi correspondent ces prélèvements. Elle a un carton de gélules dans le placard à 1 296 € et elle ne sait plus ce que c'est (aucun document sur cet achat). EXCELDIS, contactée par téléphone, me baratine en disant que ma mère ne fait pas l'objet de mise sous tutelle et qu'elle a des relations avec elle : c'est son deuxième achat. Elle est prête à faire un geste commerciale, et moi je suis prête pour un geste judiciaire ! ».

EXCELDIS est une société domiciliée 21, place de la République à Paris. Elle exploite la marque « Le plus naturellement en France » et l'enseigne commerciale **PHYTALYA DIFFUSION**.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)